

## **PLAN PROVISOIRE**

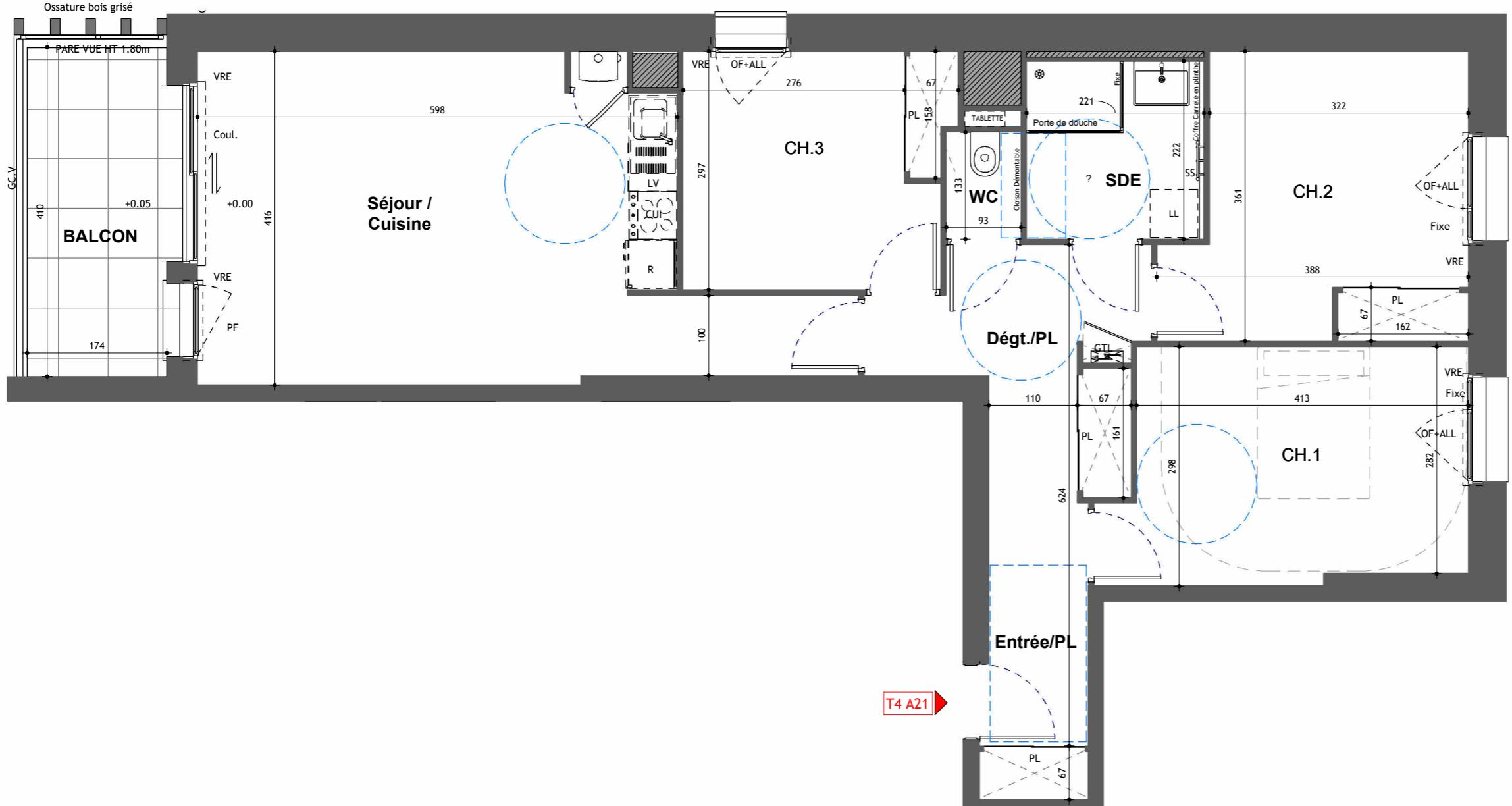
# VILLA RIANCOURT

9-21-23 Rue des Portes Rouges  
35400 Saint-Malo

# CONSTRUCTION DE 2 MAISONS ET D'UN BATIMENT COLLECTIF DE 13 LOGEMENTS

## **MAITRE D'OUVRAGE**

ARC PROMOTION ARMORIQUE  
1 Rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
CS 40832  
35208 RENNES Cedex 2  
groupe.arc@groupearc.fr  
Tél : 02.99.86.13.86



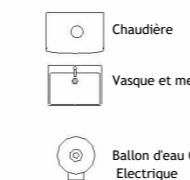
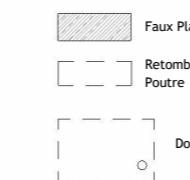
LOT	BATIMENT	N°	TYPE DE LOGEMENT	NIVEAU
32	A	A21	T4	R+2
Pièces		Surfaces habitables		Surfaces Utiles
Entrée/PL		3.50 m <sup>2</sup>		
Séjour / Cuisine		26.60 m <sup>2</sup>		
CH.1/PL		12.61 m <sup>2</sup>		
Dég./PL		8.90 m <sup>2</sup>		
WC		1.24 m <sup>2</sup>		
SDE		4.79 m <sup>2</sup>		
CH.2/PL		12.37 m <sup>2</sup>		
CH.3/PL		9.71 m <sup>2</sup>		
<b>TOTAL</b>		<b>79.72 m<sup>2</sup></b>		
<b>SURFACES ANNEXES</b>				
BALCON				7.13 m <sup>2</sup>



HSP	Hauteur Sous Plafond
OF/OB	Fenêtre Ouvrant à la française ou Battant
PF	Porte Fenêtre
GC.V	Garde Corps Vitrée
Coul.	Coulissant
VRE	Volet Roulant Electrique

← Tableau Electrique (GT)

LV	Branchement Lave Vaisselle
LL	Branchement Lave Linge
CUI	Branchement plaqué de Cuisson
PL	Placard
SS	Sèche Serviette
R	Branchement réfrigérateur



En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafond et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, téléphones, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raison technique. La vérification n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plan de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électrénager n'est pas prévue. Les horaires ouvrés ne sont fondés que sur une base normale de 8h par jour, 40h par semaine, du lundi au vendredi.

Etabli le :21-11-2025\*

Mise à jour le :